



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fivavaha · Tanindrazana · Fandrosoana

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

\*\*\*\*\*

AGENCE ROUTIERE

\*\*\*\*\*

PROJET CONNECTER MADAGASCAR POUR UNE  
CROISSANCE INCLUSIVE  
(PCMCI)

\*\*\*\*\*

Crédit IDA N° 7060-MG – Don N°D982 MG  
P173711



**Demande de Cotations N° 02 – 2024-TX/44-PCMCI:  
Travaux d'urgence de réparation des dégâts des eaux causés par les fortes pluies sur  
l'immeuble de l'UGP PDDR/PCMCI**

Pays : MADAGASCAR

Nom du Projet : PROJET CONNECTER MADAGASCAR POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE  
(PCMCI)

Numéro Accord de Crédit : Crédit IDA N° 7060-MG – Don N°D982 MG,

Reference DC : N° 02 – 2024-TX/44-PCMCI

Date de lancement : 28 février 2024

Date de remise de cotations: 15 mars 2024 à 09 h 30 minutes

- 1- Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement provenant de l'Association Internationale de Développement (IDA)/ Banque mondiale) au profit du PROJET CONNECTER MADAGASCAR POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE (PCMCI). Il a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour entretenir l'immeuble de l'UGP PDDR/PCMCI.
- 2- L'Agence Routière, représentée par l'Unité de Gestion de Projet (UGP) sollicite des cotations fermées de la part de soumissionnaires répondant aux qualifications requises pour la réalisation des Travaux d'urgence de réparation des dégâts des eaux causés par les fortes pluies sur l'immeuble de l'UGP PDDR/PCMCI.

Le délai maximum de réalisation des travaux, à compter du lendemain de la réception de l'Ordre de Service de commencer les Travaux, étant de Soixante (60) jours calendaires.

Il s'agit d'un lot unique et indivisible. Toute cotation incomplète est irrecevable.

- 3- La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, cinquième édition, septembre 2023 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
- 4- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles sont invités à demander par courriel la version électronique de la demande de cotation complète en français à l'adresse ci-dessous. Le nom et l'adresse du Demandeur devront être spécifiés dans la demande.

- 5- Les cotations devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **\_15 mars 2024\_ à neuf heures trente minutes (9h30)**, avec mention

« Demande de cotations ouverte N° \_\_ – 2024-TX/44-PCMCI - Travaux d'urgence de réparation des dégâts des eaux causés par les fortes pluies sur l'immeuble de l'UGP PDDR/PCMCI».

La soumission des cotations par voie électronique ne sera pas autorisée. Les cotations remises en retard ne seront pas acceptées.

Les cotations doivent être valides pendant une période de Soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des cotations.

Les cotations seront ouvertes tout de suite après la date limite de remise des cotations, en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent y assister à l'adresse mentionnée ci-dessous.

- 6- Les cotations doivent être accompagnées d'une « Déclaration de Garantie d'offre » conformément au modèle fourni dans le Dossier de Demande de Cotations.
- 7- Les cotations devront être établies et présentées séparément par lot.
- 8- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Monsieur le Coordonnateur du Projet Connecter Madagascar pour une Croissance Inclusive (PCMCI)  
Bâtiment principal de l'Agence Routière,  
Rue RANAIVO Paul, près Stade Municipal d'Alarobia Antananarivo 101  
MADAGASCAR  
Adresse e-mail : [offres.pddr@gmail.com](mailto:offres.pddr@gmail.com);  
copie obligatoire à : [rpm.pddr2@gmail.com](mailto:rpm.pddr2@gmail.com); [apm.pddr@gmail.com](mailto:apm.pddr@gmail.com)

Antananarivo le, 27 février 2024

Le Coordonnateur du Projet



**Marc TSARANIRINA**